

Règlement de la filière de formation des juges et arbitres de Krav Maga

Le présent document établit la filière de formation des juges et arbitres de Krav Maga.

Une filière de formation aux objectifs ambitieux

- Mobiliser de nouveaux arbitres permettant l'organisation de compétitions nationales et de proximité avec l'effectif d'encadrement attendu ;
- Renforcer les compétences des juges et arbitres par une responsabilisation accrue de leur rôle ;
- Valoriser les différentes fonctions du corps arbitral par une meilleure reconnaissance au travers de la délivrance de diplôme.

Une formation progressive et attractive

La filière est organisée sur 4 niveaux ponctuée de formation et d'évaluation :

- Régional stagiaire, Régional, National stagiaire, National

Une formation construite sur l'acquisition de compétences

La formation est organisée pour favoriser l'acquisition, le développement et le renforcement des compétences nécessaires à l'exercice de chaque fonction.

Elle est construite sur l'alternance de formations théoriques et de mise en situation pratique.

Une formation dispensée en ligue régionale

La formation des arbitres est placée sous la coordination des responsables régionaux d'arbitrage de Krav Maga. La formation est dispensée par les formateurs locaux d'arbitrage et le responsable régional d'arbitrage de Krav Maga. Des formations complémentaires nationales peuvent être organisées par le responsable national de l'arbitrage.

L'évaluation des compétences

L'évaluation des juges et arbitres est réalisée en situation de compétition. Elle est précédée par une formation théorique validée par un contrôle des connaissances.

L'évaluation des candidats (niveau stagiaire régional, régional et national stagiaire) est réalisée par les responsables régionaux d'arbitrage de Krav Maga assistés des superviseurs et responsables de compétition.

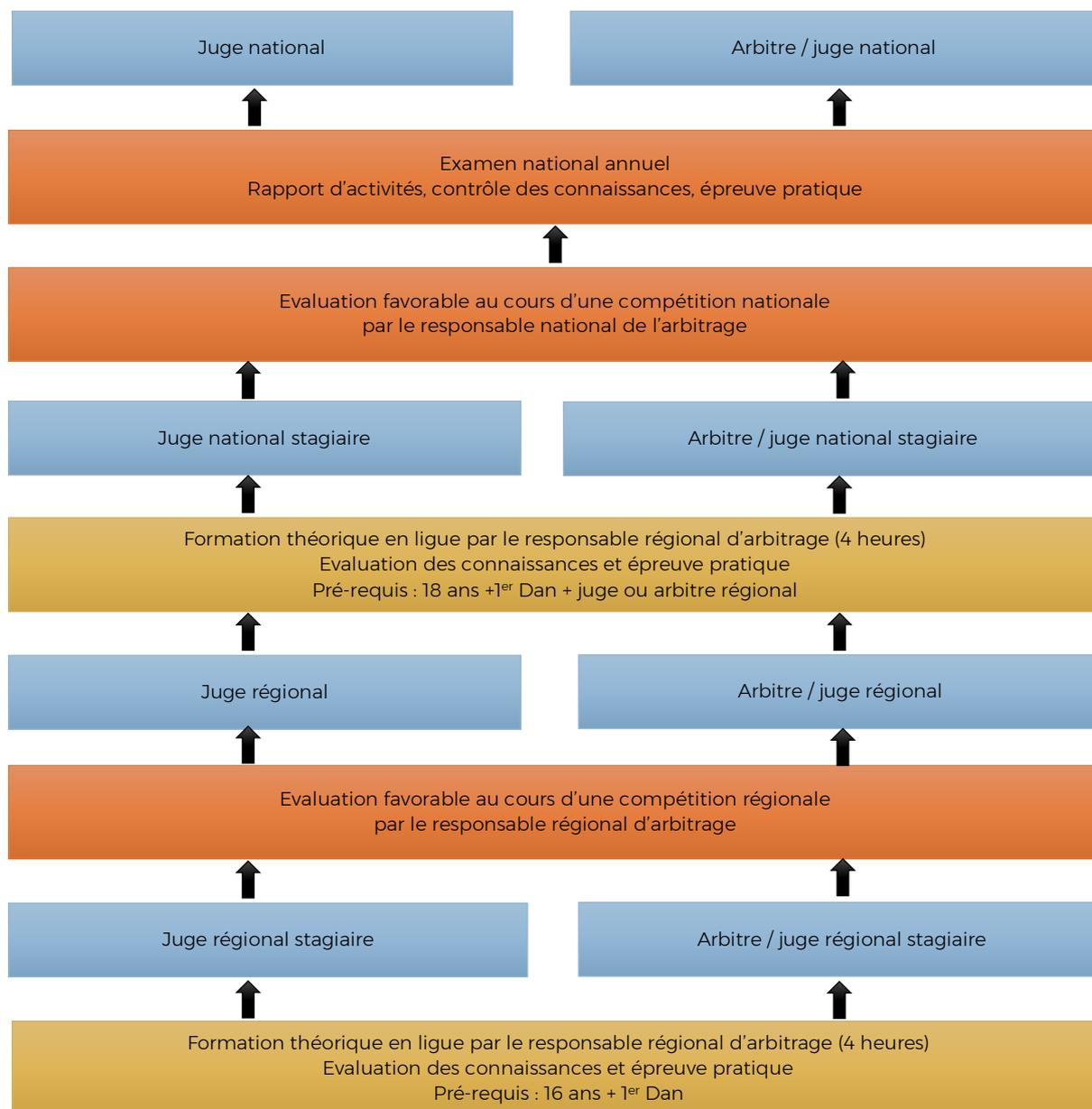
Le titre d'arbitre national est délivré à l'issue d'un examen national. Il comprend un rapport d'expériences, un contrôle des connaissances et un test pratique.

La délivrance des titres et diplômes

Les titres de juges et arbitres régionaux sont délivrés par les Directeurs techniques régionaux sur proposition des responsables régionaux d'arbitrage de Krav Maga.

Les titres de juges et arbitres nationaux sont délivrés par le Directeur technique national sur proposition du responsable national de l'arbitrage de Krav Maga.

Parcours de formation des juges et arbitres de Krav Maga



Le cursus de formation permet une individualisation des parcours selon les appétences et les attentes des stagiaires.

Au premier niveau de formation, le stagiaire choisit la ou les fonctions qu'il souhaite remplir. Il n'y a pas de distinction entre les juges techniques et combat au niveau régional.

La fonction d'arbitre est indissociable de la fonction de juge.

Les cursus peuvent être cumulés au cours de la même saison ou sur des saisons successives.